

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

12 V.

CARTELO

Phares: Marqués

2, sous les phares

2, combinés

Feux stop

Indicateurs de direction: Sys. 6, alignot. av. retour

AVERTISSEUR 1 avert. électr. double (2 tons) autocatigue

Syst. anti-bloissant Ampoules Blux à cullier

Fourx rouges 2, combinés

Eclairage du No de contr. 1, centre convercle de collire

AV=Combinés av. feux de position
AR=Séparés au-dessus feux rouges
Essuie-glace 2, électriques

DIMENSIONS

Vote } avant 1:330 mm.

Vote } arrière 1:325 mm.

AV. 1:660 AR 1:675 mm.

2:650 mm.

7:270 mm.

1:580 mm.

190 mm.

900 mm.

Crochet de remorques (haut. dep. soi) --- mm.

Crochet de remorques (porte à faux) --- mm.

10,75 m.

11,35 m.

Diamètre de braquage ext. droite

Diamètre de braquage ext. gauche

Dim. inférieures

Longueur du pont de charge

Largeur du pont de charge

Hauteur inférieures

Haut. du pont dep. la soi

Ridelles (hauteur)

mm.

mm.

mm.

mm.

En outre, désignation "Etat 1900" à l'arrière, centre convercle de collire et "Granducos" lateralement sur portees.

AVC. mun. d'un embrayage monopédale à sec combiné avec une transmission hydraulique.

Boite à 3 vitesses, dont la 5ème est une surmultipleg.

Blocage mécanique de l'arbre de transmission au moyen d'une serrure et d'une clef, assurant le blocage dans les cotés de norvent de dispositif anti-rot.

2 éclairoteurs supplémentaires s/allés avant (blanches avec l'avant et rouges vers l'arrière)

1 lanterne de marche arrière par le contact et l'engagement de la marche arrière.

2 lampes anti-brouillard noyées dans calandre du rediateur; fonctionnement simultanément avec feux de position et feux code.

Resure du brut: A 7 m. lateralement

au ralenti

au régime max. d'utilisation

= 52 - 62 Phono

= 80 Phono

Lieu et date de l'expertise-type

GENEVE, le 7. 6. 1954. La commission d'expertises-types